



Mme Rohini Peris
M. Michel Gaudet
ASEQ

Sainte-Adèle, le 10 octobre 2019

Madame, monsieur

Il me fait plaisir d'endosser votre campagne pour interdire le port du parfum dans les hôpitaux québécois.

Comme vous le savez, plusieurs hôpitaux et autres organismes et entreprises canadiennes l'ont déjà fait tel que recommandé par diverses autorités médicales.

Je me demande d'ailleurs pourquoi le Québec ne voudrait pas prévenir des crises d'asthme et autres problèmes de santé évitables chez ses malades.

Salutations cordiales

André Fauteux, éditeur
2955, rue du Domaine-du-Lac-Lucerne
Sainte-Adèle Qc J8B 3K9
450 228-1555
andre@maisonsaine.ca